

# FORMATION PROGRAMME P2 - SAISON 2021/2022

## « DANSE ADAPTÉE - DANSE INCLUSIVE »

Accessible aux professeurs de danse DE et artistes chorégraphiques ( toutes esthétiques confondues) souhaitant créer un atelier de danse adaptée auprès du public en situation de handicap mental avec (ou sans ) troubles associés.

Session danse et handicap moteur

Session danse et handicap mental - Session danse et handicap visuel /38h

La danse est un formidable outil de communication, d'expression, quelles que soient les entraves corporelles, intellectuelles ou relationnelles engendrées par le handicap. Créer, animer un atelier avec des personnes en situation de handicap c'est donner à chacun une possibilité de laisser émerger son potentiel créatif, de se sentir intégré dans un projet collectif, d'y trouver sources de bien être.

L'atelier de danse adaptée offre aux participants un espace de liberté favorisant l'expression dans un cadre rassurant.



### Objectifs de la formation

- Savoir adapter ses objectifs face aux personnes en situation de handicap en milieu spécialisé et en inclusion. Savoir ajuster son attitude, son mode de communication sa pédagogie.
- Avoir une meilleure compréhension des personnes en situation de handicap, de leurs capacités de compréhension et d'apprentissage ( découverte du schéma corporel, de l'espace, du rapport aux autres) afin de pouvoir construire et animer un atelier de danse adaptée.
- Savoir élaborer un projet chorégraphique ajusté aux possibilités physiques et psychologiques des personnes concernées.

### Méthode pédagogique

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques, présentation vidéos, identification et expérimentation d'outils pédagogiques, transmission de fiches pratiques.
- Mises en situation auprès du public concerné.

**Pré-requis** Etre titulaire du DE de professeur de danse, avoir une expérience de l'enseignement de la danse supérieure ou égale à 10 ans (danse classique, moderne, contemporaine, jazz)

La formation est accessible aux personnes

à mobilité réduite ou ayant un handicap physique titulaire d'une reconnaissance RQTH et d'un DE de professeur de danse (locaux accessibles, supports de transmission adaptés)

**Formatrice:** Françoise Le Normand

Enseignante-chorégraphe DDE, diplômée Handidanse National, intervenante à l'Université de Nantes, directrice artistique et chorégraphe de la Cie ARAMIS.

### Contenu de la formation

- Présentation d'une sélection d'exercices favorisant l'introduction de la séance de danse adaptée
- L'utilisation de la musique, du langage corporel, des codes gestuels durant une séance de danse adaptée.
- La construction d'un atelier: des exercices d'échauffement aux phrases chorégraphiées.
- L'animation d'un atelier, le rôle de l'intervenant, la fonction des assistants.
- Comment stimuler la création spontanée, comment valoriser l'émergence du geste qualitatif au travers de l'improvisation.
- Comment développer une pédagogie axée sur la complicité, l'échange et le partage favorisant la communication et l'autonomie.
- Apports sur projet individualisé

### Evaluation des acquis en fin de formation:

- Evaluation écrite
- Evaluation pédagogique:

**Animation d'une séance de danse adaptée face à des personnes en situation de handicap mental.**

- Durée de la session : 5 jours 1/2
- Volume Horaire : 38h (7h00/5 jours+ 3h/1 matinée)
- Lieu : Nantes 44
- Tarif formation : 1156€ (1140€+16€ frais de dossier)
- Formation sous convention
- Financement possible par un organisme → prévoir un délai de 3 mois pour le montage du dossier d'inscription

La Cie ARAMIS est un organisme prestataire de formation déclaré sous le n° 52 44 06061 44 auprès de la préfecture des Pays de la Loire

- Conventonné AFDAS - Référencé qualité Datadock
- Processus certifié QUALIOP1 dans le cadre des actions concourantes au développement des compétences

**Taux de satisfaction de stagiaires**  
année 2021 → 4,8 /5

Renseignements 06 12 42 32 25

contact.formationaramis44@orange.fr  
www.aramisdansehandicap.fr

Siège social 11 Rue du Prinquiau Nantes 44100

